

Opération "Boîtes de Noël" 2022

Attention, cette année, il sera demandé aux participants de ne pas emballer les colis.



Comme l'an dernier, l'opération "boîtes de Noël pour les plus démunis" reprend à Croissy du 21 novembre au 12 décembre

Vous souhaitez participer ?

Voici le guide complet qui vous permettra de participer à cette opération.

Les consignes à respecter

- Précisez sur la boîte à qui s'adresse le cadeau : homme, femme, fille, garçon, âge
- Pour les vêtements chauds : en bon état (chaussettes, bonnets, écharpes, gants...)
- Pour les produits alimentaires : neufs (gâteaux, chocolats, conserves, bonbons...)
- Pour les jeux et loisirs : livres, BD, puzzle, stylos, jeux de cartes, cahiers de coloriage...
- Pour les kits d'hygiène et de beauté : dentifrice, brosse à dents, crème, parfum, serviettes hygiéniques, masques chirurgicaux...

Ne pas y ajouter

- Pour les vêtements chauds : avec trou, sales, mauvais état, les chaussures ne sont plus acceptées
- Pour les produits alimentaires : pas de « faits-maison » ni de périmés
- Pour les jeux et loisirs : pas d'objet électronique ou de jouets à pile
- Pour les kits d'hygiène et de beauté : Pas de rasoir, d'objets tranchants, de préservatif, de médicament, d'alcool

Au bénéfice de qui ?

Les associations Le Secours Catholique - Caritas France et « Sauvegarde en Yvelines » récupèrent les cadeaux pour les distribuer à des personnes dans la rue, dans des foyers, dans des associations pour femmes violentées ou à des étudiants en situation précaire. Les bénéficiaires sont des personnes suivies par les deux associations, et par le service social de Croissy.

Renseignement

Alsh [dot] espacejeunes@croissy [dot] com - 0139093113

Publié le 16 novembre 2022